

Le FONCTIONNEMENT du Budget 2019

14 656 727 €

Comment sont utilisées les recettes de fonctionnement ?



D'où viennent ces recettes de fonctionnement ?



L'INVESTISSEMENT du Budget 2019

5 257 160 €

Quelques grands projets 2019...

Crédits inscrits en 2019



LE ZOOM SUR... le Très Haut Débit

En 2018, Manche Numérique a actualisé son Schéma Directeur d'Aménagement du Numérique (SDAN) permettant ainsi de revoir les modalités de déploiement de la fibre optique sur le territoire manchois. Ont ainsi été mis à jour le nombre de prises à déployer ainsi que les coûts et recettes associés.

La mise à jour du SDAN a mis en relief la nécessité d'appeler 42 millions d'euros supplémentaires auprès des financeurs publics territoriaux pour finaliser la phase 1 des

travaux. La répartition validée par les financeurs publics territoriaux est la suivante :

- **Région/Fonds européens** : 40 % ;
- **Département** : 30 % ;
- **Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI de La Manche)** : 30 %.

Les conventions de financement fixant les modalités de déploiement de la première phase de travaux nécessitaient par conséquent une actualisation :

- Déploiement de **8 629** prises

- sur le territoire (829 prises supplémentaires) ;
- Participation financière de la Communauté de Communes fixée à **1 120 465 €** (360 166 € supplémentaires).

Secteur de La Haye
Les travaux de mise en place de la fibre optique devraient débuter en 2020 !
Source : Manche Numérique